

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES

Le budget primitif 2019 a été bâti sur les principes :

- De maintenir la qualité des services rendus aux administrés.
- De ne pas augmenter les taux des trois taxes locales.
- De maîtriser les dépenses de fonctionnement budgétisées afin d'optimiser l'autofinancement prévisionnel des dépenses d'investissement, malgré la mise en place du RIFSEEP au 01/03/2019 entraînant une augmentation de la masse salariale.
- De limiter si possible le recours à l'emprunt aux acquisitions de terrains en vue de constituer des réserves foncières ainsi qu'aux grands travaux.
- De continuer et accélérer la production de logements locatifs sociaux conformément aux exigences de la loi SRU en partenariat avec l'État, l'EPF et l'aménageur de la ZAC du Cormier.
- De continuer la rénovation et la réhabilitation des bâtiments communaux (principalement salle des fêtes « L'Atelier », salle omnisports, l'école maternelle, l'église)
- De créer la nouvelle voie d'accès au Cormier (ER2B) et continuer les travaux de voirie et réseaux.
- De maintenir le dynamisme touristique et l'attractivité de Vaux-sur-Mer qui est reconnue pour ses animations de qualité.

Le budget primitif 2019 s'équilibre à 13 939 781,88 € avec les reports.

Il se décompose comme suit :

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	6 113 128,00 €	6 113 128,00 €
INVESTISSEMENT	7 826 653,88 €	7 826 653,88 €
TOTAL	13 989 781,88 €	13 939 781,88 €

dont : 1 176 404,60 € de reports 2018 de recettes d'investissement et
2 513 821,45 € de reports 2018 de dépenses d'investissement.

La fiscalité :

	TAUX 2019
Taxe d'habitation	8,90%
Taxe foncière sur le bâti	16,19%
Taxe foncière sur le non bâti	56,05%

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes :

Elles correspondent notamment aux sommes qui seront encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, crèche, garderies...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions et aux loyers.

Chapitres	Désignation	BP 2019
013	Atténuations de charges	60 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	490 279,00
73	Impôts et taxes	4 466 609,00
74	Dotations, subventions et participations	782 210,00
75	Autres produits de gestion courante	297 650,00
76	Produits financiers	50,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 830,00
	Total Général	6 113 128,00

Les dépenses :

Elles sont constituées notamment par des prévisions de salaires du personnel municipal, des achats de matières premières et fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux et des véhicules, les prestations de service, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Chapitres	Désignation	BP 2019
011	Charges à caractère général	1 430 480,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 616 969,00
65	Autres charges de gestion courante	262 194,00
014	Atténuations de produits	357 500,00
66	Charges financières	71 800,00
67	Charges exceptionnelles	2 750,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 067 435,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	244 000,00
	Total Général	6 113 128,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes :

Deux grands types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les ventes de biens communaux et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets retenus.

Opérations	Désignation	BP 2018
AP /CP 2015/01	RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-ETIENNE	377 484,00
216	MAIRIE / ÉQUINOXE	21 700,00
228	SALLE DE L'ATELIER	181 000,00
235	SALLE OMNISPORTS	220 950,60
252	URBANISATION SECTEUR CORMIER	711 835,00
*NI	Non individualisé	244 000,00
*OF	Op. financière	6 069 684,28
	Total Général	7 826 653,88

Les dépenses :

Il s'agit de toutes les dépenses qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, notamment les acquisitions de mobiliers, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, les travaux de voirie et la création de nouvelles structures ou leur réparation. On y trouve également l'amortissement annuel du capital des emprunts en cours.

Opérations	Désignation	BP 2019
AP /CP 2015/01	RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST-ETIENNE	450 672,00
216	MAIRIE/ÉQUINOXE	146 198,98
217	TEMPLE	3 600,00
218	VOIRIE	1 442 053,16
220	RÉSEAUX-EAUX-ÉLECTRICITÉ-	389 627,71
221	TERRAINS/IMMEUBLES	1 574 335,28
222	PARC NAUZAN	26 165,39
223	PARC HOTEL DE VILLE	11 960,99
224	ESPACES VERTS DIVERS	222 122,65
225	ECOLE ÉLÉMENTAIRE	43 637,67
226	ECOLE MATERNELLE	127 311,46
227	STADE	68 422,00
228	SALLE DES FÊTES/ESPACE ATELIER	980 676,16
229	BIBLIOTHÈQUE	1 515,00
230	DOMAINE MARITIME	42 078,98
233	ATELIERS MUNICIPAUX	6 500,00
235	SALLE OMNISP./C.L.S.H.	478 411,20
237	TENNIS	50 800,00

Opérations	Désignation	BP 2019
238	HALLES	20 000,00
242	CENTRE VILLE	20 000,00
246	NAUZAN PLAGES	36 033,12
252	URBANISATION SECTEUR CORMIER	1 050 648,67
258	CRÈCHE/LOCAUX INTERGENERATIONNELS	11 444,36
259	ACCESSIBILITÉ	69 454,44
*NI	Non individualisé	320 654,66
*OF	Op. financière	232 330,00
	Total Général	7 826 653,88

*Autorisation de programme :

N°	Montant TTC	Crédits de paiement		
		2015-2018 Réalisé	2019	2020
2015/01 Durée 6 ans - Article 2313	848 249 €	154 065 €	450 672 €	243 512 €

État du personnel (Équivalent Temps Plein pourvu) :

47,78 agents titulaires ÉTP

6,53 agents non titulaires ÉTP